

Dispositif de prise en charge psychologique

- Tout public à partir de 3 ans
- Il s'agit d'une unité de renforcement psychologique soutenue et financée par l'Agence régionale de santé (ARS)
- Les consultations sont prises en charge financièrement, sans avance de frais, sur prescription médicale

Les séances sont assurées par Marie-Aude FAURE psychologue clinicienne

Centre municipal de santé

12 rue Ethel et Julius Rosenberg 37700 Saint-Pierre-des-Corps

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Uniquement sur rendez-vous

02 47 63 43 60

Dispositif de prise en charge psychologique







A qui s'adresse ce dispositif?

- Enfants, adolescents, adultes, personnes âgées
- A toute personne rencontrant des difficultés passagères, en souffrance psychique ou présentant des troubles psychiatriques mineurs
- A toute personne se sentant en rupture d'équilibre sur les plans personnel, familial, conjugal, scolaire, professionnel, en perte de repères, en situation de deuil
- Troubles anxieux légers et mineurs
- A la suite de troubles réactionnels déclenchés post COVID
- A ceux qui souhaitent cerner, comprendre et agir sur les éléments de déséquilibre émotionnel et psychique pour les dépasser



Ce que la prise en charge permet...

Accéder à au moins 8 séances

Accès à au moins 8 séances d'accompagnement thérapeutique sur 12 mois, sans avance de frais, sur ordonnance du médecin traitant

Faire le point

Un moment pour se poser dans un cadre accueillant, en toute sécurité pour appréhender les difficultés émotionnelles et personnelles rencontrées

Faire un bilan

Se donner l'occasion de faire un bilan par le biais d'entretiens et d'outils d'évaluation cliniques

Mobiliser ses ressources

Permettre à chacun de repérer et cerner les symptômes et d'y remédier en mobilisant ses propres ressources

Pouvoir orienter vers un relai si besoin